

Procès-verbal n° 14 de la réunion du Conseil d'Administration du 2 avril 2019

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, MM M. Collard (trésorier général), JP. Delchef (président), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (vice-président), JP. Vanhaelen, L. Lopez (secrétaire général)

Excusé: B. Scherpereel *(maladie)*

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.

O. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration.

1. Démission de Carine DUPUIS

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance d'un courriel de Carine annonçant l'arrêt de ses activités au sein du conseil d'administration et à la tête du département championnat. Ils tiennent à remercier vivement Carine pour son investissement sans faille au sein de l'AWBB, son intérêt permanent pour le développement de notre discipline et regrettent qu'une divergence de point de vue l'ait amené à arrêter ses activités.

1.1. Inventaire des actions championnat jusqu'au 30 juin 2019

Suite à l'arrêt des activités de Carine, le conseil d'administration décide, après inventaire, de répartir les tâches du département championnat jusqu'au 30 juin 2019.

1.2. Répartition des actions

L'inventaire des différentes actions à entreprendre pour la fin de la saison est énuméré : organisation des plays-offs seniors régionaux, finales croisées, awards, inscriptions et calendrier, remise des trophées dans les provinces.

Le conseil d'administration procède à la répartition des actions comme suit :

Isabelle Delrue : trophées pour les champions Alain Geurten & José Nivarlet : playoffs 2019

Patrick Flament & Claire Porphyre: finales croisées AWBB -VBL

Jean-Pierre Delchef: Awards 2019

Alain Geurten & José Nivarlet: inscriptions saison 2019-2020

2. Bilan de l'Assemblée Générale du 16 mars 2019

2.1. Approbation du PV

Le PV sera disponible courant de semaine.

2.2. Conclusion de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration regrettent une réunion assez houleuse et un manque total de confiance. Le sentiment est que l'écart se creuse de plus en plus entre les parlementaires et le CDA. Ils ont l'impression que toute explication sur les difficultés rencontrées par le CDA n'aurait de toute façon servi

Les critiques sont faites principalement sur la forme et non sur le fond.

Il faut reconnaître les erreurs du CDA au niveau de la préparation de cette assemblée. Un échange de mails a eu lieu entre le président fédéral et le président de la commission législative.

Il convient toutefois qu'à l'avenir la présentation soit optimale afin d'éviter des problèmes.

Différentes pistes sont évoquées afin d'apaiser les tensions existantes et des propositions seront formulées afin de démontrer que le CDA reste attentif aux problèmes rencontrés.

Le CDA s'engage à ce que l'agenda de la présentation du bilan soit effectuée largement à temps en 2020.

Pour la réforme de la compétition régionale jeunes, le CDA réfléchit à ce que la communication envers les clubs soit améliorée.

2.3. Problématique de l'article PC 3

Pour rappel, la proposition est d'étendre les compétences des délégués aux arbitres. Le CDA, à l'unanimité, décide de maintenir sa proposition. Le président est chargé de présenter ce point de vue lors de la prochaine réunion de la commission législative.

3. Bilan de l'assemblée extraordinaire du 28 mars 2019

3.1. Approbation du PV

Les membres du CDA approuvent le PV tel que publié et qui a été transmis à l'ADEPS dans le cadre des obligations décrétales inhérentes au dépôt du rapport d'activités de l'exercice 2018.

3.2. Conclusions de l'assemblée générale

Le fait d'avoir dû diffuser des documents en dernière minute a pu légitiment mettre les participants mal à l'aise.

Des explications sur le fait que certains parlementaires ont quitté la réunion, avant la fin de la séance sont rapportées.

3.3. Problématique de la réforme des championnats de jeunes régionaux

3.3.1. Organisation de l'enquête d'avril 2019

Cette enquête ne porterait que sur les modalités futures du championnat régional des jeunes. Un projet doit être fait pour le 15 avril.

3.3.2. Organisation des tables rondes

Elles peuvent se faire tous ensemble à Jambes ou par province. Les réponses à l'enquête serviront de base à la réflexion.

3.4. Courrier des clubs francophones de TDW

Le CDA a pris connaissance du courrier envoyé. La réunion du 1^{er} avril a pu donner lieu à une réelle concertation. Le CDA reconnaît que la situation des clubs TDW a fortement évolué depuis la création de l'équipe du Centre.

3.5. Réaction au courrier

Le CDA ne ferme pas la porte à certaines propositions présentées dans ce courrier. Un mail sera envoyé aux clubs avant la prochaine réunion qui est programmée le 8 avril 2019.

3.6. Rapport de la réunion du 1er avril 2019

Le président relate les propos tenus lors de cette réunion et le fait que les clubs de TDW considèrent que la R1 Dames du Centre n'a plus sa raison d'être au vu de l'évolution des structures et de la formation des clubs de TDW.

3.7. Examen de l'avenir des équipes du CRF

Le CDA examine cette proposition en profondeur. La question reste ouverte.

Sur la base de ce qui précède, mandat est donné au président de poursuivre les discussions relatives à l'avenir de l'équipe et aux activités du centre de formation.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2019

4.1. Modalités d'approbation des PV

Le PV tel que publié dans la newsletter n° 790 du 22 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

5. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 11 février 2019

5.1. Courrier du secrétaire général

Les membres du CdA ont pris connaissance du courrier envoyé par le secrétaire général

5.2. Suivi du dossier frais de déplacement

On attend une date de la BVL

5.3. Suivi du dossier feuille électronique

Patrick Flament fait rapport de ce qui a été discuté avec la BVL. Nous attendons une réaction de leur part pour pouvoir se réunir tous ensemble. Un rappel sera effectué.

6. Compétences administratives du conseil d'administration

6.1. Règlement des championnats des jeunes régionaux à Liège Baske

Les membres du CDA ont reçu un courrier du club de Liège Basket sollicitant un certain nombre d'adaptations au règlement des championnats régionaux des jeunes. Compte tenu des travaux qui ont été réalisés et de la présentation du règlement qui sera en vigueur la saison 2019-2020, le conseil d'administration décide de s'en référer au règlement qui a été communiqué aux clubs le 29 mars 2019.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

6.2. Demande de dérogation du CP BBW

Le CDA marque son accord, à la majorité, sur la demande de dérogation, à savoir permettre un club d'aligner 2 équipes en provinciale 2 à la condition que les matches opposant les 2 équipes soient disputées lors des 2 premières journées de championnat.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

6.3. Courrier de Collège Saint-Louis

Suite à une demande d'information portant sur les modalités de remboursement des frais inhérents à la remise d'un match, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, que les frais d'arbitrage du match à rejouer seront remboursés, selon les modalités de l'article PF13.

Le trésorier-général est chargé de l'exécution de la décision.

6.4. Dossier Arbitre IGO

Le département juridique fournira une réponse à l'avocat de l'arbitre

6.5. Rapport de la réunion PP 2018 à l'ADEPS du 02/04/2019

Le président s'est rendu, accompagné du directeur technique, à l'ADEPS pour la présentation du rapport d'activités de l'exercice 2018. Il convient de rappeler que ledit rapport ne vise que le sport de haut niveau (sélections provinciales, régionales, les équipes nationales, le centre de Formation) et la formation des cadres.

La présentation du directeur technique a été hautement appréciée.

6.6. Proiet Basket en prison

Claire Porphyre explique son contact avec l'ADEPS. Il s'agit d'un projet appelé à promouvoir la pratique de différents sports dont le basket.

La frais de formation sont pris en charge par l'ADEPS, La fédération doit fournir le matériel et désigner un formateur. L'idéal serait de débuter le projet en mai/juin 2019. Le CDA marque son accord de principe sur le projet, à développer en collaboration avec la direction technique.

6.7. Démission Michel Halin du groupe de travail « communication »

Le CDA prend acte de la démission de Michel Halin et le remercie pour le travail réalisé.

7. Compétences judiciaires du conseil, d'administration

7.1. Désignation de membres Ad Hoc

Suite à la demande du Procureur régional et conformément au PJ 14 du ROI, Messieurs GUSTIN Daniel (président), LANGE Bernard (secrétaire) et MELIN Daniel sont nommés membres ad hoc au Conseil Judiciaire Régional du 09 mars 2019.

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur ces nominations

8. Affaires du personnel

8.1. Remplacement de Charline Robinet

L'employée termine fin avril. Le conseil d'administration marque son accord sur la proposition de la direction technique pour la remplacer par Guillaume Lecocq qui assurera l'intérim pour 2 mois, afin de terminer la saison.

8.2. Contrat de Jacques STAS

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur le renouvellement du contrat de Jacques Stas.

8.3. Démission de Daniel GOETHALS

Le CDA prend acte de sa démission et remercie Daniel pour ses années passées à l'AWBB.

8.4. Retour de Frédéric WILMOT

Une proposition de contrat à temps plein et à durée indéterminée sera faite.

8.5. Prolongation du contrat de Maud BOURMANNE

Une proposition de prolongation de son contrat de 6 mois a été réalisée et acceptée par l'employée.

8.6. Engagement d'une aide-comptable à durée déterminée

Une aide-comptable sera engagée à durée déterminée, pour 3 mois. Une mise à jour de la répartition des tâches au sein du SG et de la compta sera envisagée.

9. Trésorerie générale

9.1. Situation au 31 mars 2019

Le Trésorier général transmet le tableau de la situation à fin mars 2019

10. Basketball Belgium

10.1. Rapport de la réunion du CdA du 11/03/2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du procès-verbal de la réunion du Cda de Basketball Belgium au terme de laquelle la structure appelée à gérer toutes les équipes nationales a été approuvée.

En ce qui concerne la comptabilité des équipes nationales, la proposition de l'AWBB d'envisager une comptabilité centralisée n'a pas été retenue pour la campagne 2020.

11. Divers

- Claire Porphyre : demande de subside et de prêt de matériel promotionnel de la part du club Fernelmont. Réponse négative vu que la rédaction des contrats de prêt est toujours en cours. L'AWBB ne peut octroyer de gadgets aux clubs vu leur nombre. Le coût de l'investissement serait trop important.
- Claire Porphyre : Tournoi 3x3 à Mons. Sera géré par le département
- Claire Porphyre : Liège ballon septembre 3x3.l'AWBB décide d'y participer.
- José Nivarlet : donne les résultats des JRJ et remercie Claire, Isabelle et Albert pour l'aide apportée. Deux-trois petits incidents à déplorer mais ont été rapidement résolus.
- José Nivarlet : CRF match R1 contre St Louis incident avec l'assistant coach de St Louis -une plainte aurait été déposée un courrier sera envoyé à Saint-Louis.

• Jean-Pierre Delchef : propose de participer à une action pour les écoles bruxelloises initiée par le Panathlon les 24 & 25 juin prochains.

La réunion se termine à 22h42.

la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mercredi 24 avril 2019. Les documents externes sont attendus jusqu'au 19 avril 2019

Pour le Conseil d'Administration,

Jean-Pierre **DELCHEF** Président Lucién **LOPEZ** Secrétaire général